

ICPE - NIVEAU 2 - MISE EN PLACE DIRECTIVE SEVESO

► SE02



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation sur la réglementation des ICPE ou connaître les grands principes



DURÉE

1 jour



TARIF HT

580€ HT adhérent France Chimie Nouvelle-Aquitaine

680€ HT non adhérent



PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs de sites industriels à haut risque
- Ingénieurs
- Animateurs sécurité environnement
- Consultants sécurité environnement

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser la réglementation SEVESO 3
- Classer les installations selon la nouvelle nomenclature des Installations classées (IC)

CONTENU DU PROGRAMME

Rappels réglementaires

- > Règlement REACH
- > Règlement CLP
- > Code de l'environnement – Titre 1er ICPE
- > Directives européennes

La directive SEVESO

- > Genèse de la directive, structure de SEVESO 3
- Evolutions par rapport à SEVESO 2 : impact sur la nomenclature des ICPE
Exigences de la SEVESO 3

Mise en pratique de la directive SEVESO 3

- > Substances et mélanges dangereux couverts
- > Principes généraux de classement : différentes étapes de détermination du régime ICP et du statut SEVESO : - Règle des dépassements directs - Règle de cumul - Règle des 2 %
- > Exercices et cas pratiques de classement pour s'exercer au classement SEVESO : utilisation des Fiches de données de sécurité (FDS)
- > Les outils
- > Les acteurs

INTERVENANT

Experte Santé Sécurité et Sécurité Industrielle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance entre apports théoriques et les mises en situation au travers d'exemples concrets.

ÉVALUATION

QCM et remise d'une attestation de stage.

CONTACT

Inscription par mail ou par téléphone → Serge Ejtminowicz
formation@acd-na.fr / 05 56 29 00 07 / 07 79 68 36 90